



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

AGGLOMÉRATION RIVELAC

Agglomération Rivelac
Route de Tercier 19
1807 Blonay

Le présent rapport d'activités est le premier rapport de ce genre établi par le bureau d'agglomération mis en place le 1^{er} juillet 2020. Auparavant, les activités de conseil étaient assurées par un mandataire extérieur, le Bureau team+, en charge de la coordination des activités d'Agglomération Rivelac de 2012 au 30 juin 2020. Ce rapport porte sur la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 décembre 2020.

Le bureau d'agglomération d'Agglomération Rivelac est le dernier bureau d'agglomération mis en place sur le territoire cantonal vaudois. Il rejoint en cela les bureaux d'agglomération d'Agglo Y, du Grand Genève, du Chablais et des cinq schémas directeurs du PALM. Le canton de Vaud participe en effet à la politique des agglomérations de la Confédération en accompagnant les communes réunies dans des structures d'agglomération et en soutenant financièrement le fonctionnement des bureaux d'agglomération.

Calendrier général des travaux

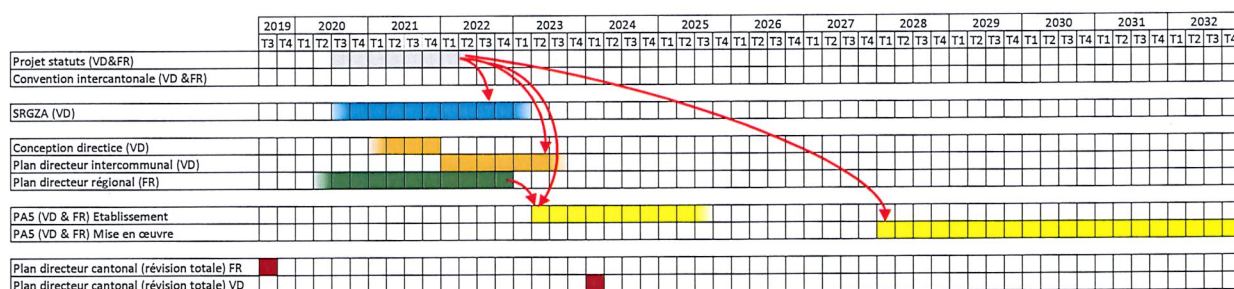
Le calendrier général des travaux d'Agglomération Rivelac repose sur la convention de collaboration adoptée par les membres du COPIL, le 11 novembre 2019, puis par les exécutifs des 19 communes concernées ainsi que les cantons de Vaud et de Fribourg. Ce calendrier a été présenté et validé par le COPIL à la séance du 7 octobre.

Trois principaux chantiers étaient prévus au terme de cette convention :

- celui de l'élaboration des statuts de la structure ;
- celui des planifications directrices cantonales :
 1. Stratégie régionale de gestion des zones d'activités -SRGZA- et Plan directeur intercommunal -PDI-, côté vaudois et
 2. Plan directeur régional de la Veveyse, respectivement coordination avec les instruments de planification vaudois, côté fribourgeois ;
- celui du projet d'agglomération de cinquième génération.

Deux de ces chantiers ont démarré été 2020 et sont depuis menés de front : celui des statuts de l'agglomération ainsi que le chantier de la planification directrice cantonale.

Extrait du support de séance du COPIL Agglo Rivelac du 7 octobre 2020



Statuts de la structure

Afin de lancer les travaux d'élaboration des statuts de la structure, deux séminaires ont été mis sur pied, le premier a eu lieu la matinée du 24 août et le second la matinée du 29 septembre.

Ces séminaires ont eu pour objectif d'arrêter les grandes orientations du contenu des statuts de l'agglomération :

- 1. Les buts et les tâches de l'association de communes ;
- 2. La représentation des communes dans les organes de l'agglomération ;

- 3. Les compétences des organes de l'agglomération ;
- 4. Le financement de l'agglomération avec la mise en place d'un système de subventions d'agglomération.

Ces séminaires ont été organisés pour l'ensemble des membres du Bureau du COPIL.

Sur la base des orientations prises au cours de ces deux séminaires, la Cheffe de projet a rédigé un avant-projet de statuts. Cet avant-projet a fait l'objet d'une première séance de travail du Groupe Statuts du Bureau du COPIL, le 10 décembre. A cette occasion, le groupe a décidé que l'avant-projet était suffisamment avancé et pourrait, dès lors, être directement validé par le Bureau du COPIL dans son ensemble.

A noter également que des échanges réguliers, sous forme de séances de travail, ont eu lieu dans la phase d'élaboration de l'avant-projet de statuts entre la Cheffe de projet et les cantons de Vaud (Direction générale du territoire et du logement -DGTL-, Direction générale des affaires institutionnelles et des communes -DGAIC- et Direction générale de la mobilité et des routes -DGMR-) et de Fribourg (Direction des Institutions, de l'agriculture et des forêts -DIAF-).

Planifications directrices cantonales

1. Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) sur le canton de Vaud

Des travaux préparatoires, menés sous la direction d'une délégation du Bureau du Comité de pilotage d'Agglo Rivelac (Groupe de travail SGZA du Bureau du COPIL) ont été menés durant l'été 2020. 3 séances, sous la direction du Président du COPIL, ont réuni aux côtés d'une délégation du Bureau du COPIL, le représentant de l'organisme de promotion économique actif sur le périmètre des communes de la Riviera vaudoise, M. Bernard Schmid, Directeur de Promove, et ont eu lieu les 30 juillet, 25 août et 16 septembre 2020.

Ces séances ont notamment porté sur l'adaptation du cahier des charges établi par le canton de Vaud et la mise au point d'un cahier des charges propres aux 14 communes vaudoises d'Agglomération Rivelac concernées par cette démarche.

Le projet de cahier des charges, établi d'entente avec Promove, a été transmis au Bureau du COPIL d'Agglo Rivelac, qui l'a ensuite validé lors de sa séance ordinaire du 29 septembre 2020. Ce cahier des charges SRGZA a ensuite été transmis à la DGTL. Les deux organismes de promotion économique actifs sur le périmètre vaudois de l'agglomération, Promove et Chablais Région ont également reçu copie dudit cahier des charges.

Le Bureau du COPIL a ensuite examiné, lors de sa séance du 3 décembre 2020, la détermination de la DGTL et du SPEI du 17 novembre sur le cahier des charges SRGZA d'Agglo Rivelac. Le Bureau du COPIL a décidé de donner suite aux remarques du canton quant à l'organigramme mis en place pour accompagner ce projet et l'a communiqué au canton. Il a également décidé d'attribuer au groupement de mandataires formé des bureaux Repetti Sàrl et CBRE Switzerland le mandat d'élaboration de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités. En date du 17 décembre 2020, une demande de subvention cantonale à l'établissement de cette stratégie a été transmise au canton avec ladite offre.

Il y a lieu de souligner les discussions de cadrage inhérentes à la mise en place d'un tel processus, sur un périmètre composé de deux entités distinctes (les communes de la Riviera vaudoise et les communes du Haut Lac) et relevant de deux organismes distincts de promotion économique, Promove d'un côté et Chablais Région de l'autre. Des échanges réguliers ont lieu entre Agglomération Rivelac et les communes du Haut-Lac dans le cadre des séances de la COORIDAT, présidée par le Vice-président

d'Agglomération Rivelac, M. Pierre-Alain Karlen. La Cheffe de projet d'Agglomération Rivelac et le Directeur de Chablais Région, M. Norbert Zufferey, participent, depuis septembre, à ces séances. Des séances semblables d'échange d'information et de coordination ont lieu, pour les communes de la Riviera, dans le cadre des séances de la CORAT, séances auxquelles la Cheffe de projet est depuis septembre 2020 invitée.

2. Plan directeur régional de la Veveyse (PDR Veveyse) sur le canton de Fribourg

Afin de veiller à la coordination des planifications directrices régionales entre les cantons, Agglomération Rivelac participe à l'élaboration du Plan directeur régional de la Veveyse. Les travaux de coordination du Plan directeur régional de la Veveyse (qui concernent les communes d'Attalens, Bossonnens, Châtel-Saint-Denis, Granges et Remaufens) avec les planifications directrices vaudoises sont assurés par la Cheffe de projet qui représente aux séances techniques et aux séances du COPIL du PDR Veveyse (16 octobre, 27 novembre) les intérêts d'Agglomération Rivelac.

Le mandat d'élaboration du PDR Veveyse a été attribué, par les communes de la Veveyse, le 5 novembre 2020 au Bureau Archam & Partenaires SA. Ce bureau est secondé dans ce mandat par des bureaux spécialisés : CITEC (mobilité), HEG-ARC (tourisme), Géosud (environnement) et motiv-ch.

A noter que selon la législation cantonale fribourgeoise, la stratégie régionale de gestion des zones d'activités fait partie intégrante des plans directeurs régionaux.

Activités de conseil

Agglomération Rivelac a établi, en lien avec la stratégie régionale de gestion des zones d'activités, une prise de position sur les modifications du Plan directeur cantonal vaudois mises en consultation à l'automne 2020. Le Bureau du COPIL a établi une prise de position sur les modifications de la ligne d'action D1 et des mesures D11 et D12 du Plan directeur cantonal vaudois et l'a envoyée à la DGTL en date du 24 novembre 2020. Cette prise de position a également été transmise aux 14 communes vaudoises concernées par cette stratégie, à l'Union des communes vaudoises ainsi qu'aux organismes de promotion économique Promove et Chablais Région.

Agglomération Rivelac a également préparé, à l'attention de la municipalité de la commune de Montreux, en date du 22 novembre, un projet de réponse à l'interpellation du Conseiller communal, Romain Pilloud, « Quelle suite démocratique pour le projet d'agglomération ? »

Prestations attendues par la DGTL des bureaux d'agglomération

Agglomération Rivelac a établi, en lien avec la convention cantonale vaudoise d'aide à fonds perdu pour le fonctionnement des bureaux d'agglomération, un rapport d'activités 2020 standardisé et l'a transmis à la DGTL le 12 février 2021.

Ce document fait état des tâches effectuées par la Cheffe de projet en vue de l'obtention de la subvention cantonale au second semestre 2020.

A noter qu'Agglomération Rivelac a adressé à la DGTL diverses demandes de soutien financier : une demande de soutien financier pour les activités de coordination du Bureau team+ au premier semestre 2020 ainsi qu'une demande de soutien pour le fonctionnement du bureau d'agglomération au second semestre 2020.

Comptes 2020

D'entente avec la commune boursière de Blonay, un plan comptable propre à Agglomération Rivelac a été établi.

Pour l'année 2020, les revenus d'Agglomération Rivelac se sont montés à Fr. 350'605.20. La participation du canton de Vaud a été de Fr. 51'967.20, celle du canton de Fribourg de Fr. 14'289.00 et celles des communes de Fr. 284'349.00. Conformément à la convention de collaboration, les communes vaudoises ont versé 3 francs par habitant, alors que les communes fribourgeoises ont versé 1 franc par habitant. Quant aux charges, elles se sont élevées à Fr. 171'449.95.

	Comptes 2020	
	Charges	Revenus
Traitements	80 002,00	
Charges sociales et remboursement de frais	28 268,30	
Equipement et fourniture de bureau	11 731,80	
Informatique et télécommunication	1 904,45	
Loyer et entretien des locaux	6 773,15	
Manifestations, réceptions, frais de représentation	76,85	
Frais de ports et CCP	182,50	
Honoraires et expertises	32 917,65	
Projet/Etude "Statuts"	3 877,20	
Primes d'assurance	2 716,05	
Prestations administratives par des tiers	3 000,00	
Participation du canton de Vaud		51 967,20
Participation du canton de Fribourg		14 289,00
Participation des communes		284 349,00
	171 449,95	350 605,20

Ainsi, le résultat de l'exercice 2020 est de Fr. 179'155.25. Ce solde positif conséquent sera réduit dans les prochaines années (2021 et 2022) en maintenant les contributions des communes au montant fixé dans la convention de collaboration de 2019 tout en procédant à des prélèvements sur provision.

Récapitulatif des séances

Séances du Bureau du COPIL Agglo Rivelac

4 séances du Bureau du COPIL ont eu lieu les 9 juillet, 25 août, 29 septembre et 3 décembre. Depuis le 1^{er} décembre 2020, toutes les séances du Bureau sont des séances doubles et organisées en deux parties distinctes, une pour les membres vaudois du Bureau du COPIL et une pour tous les membres du Bureau du COPIL, vaudois et fribourgeois.

Les séances du Bureau du COPIL sont, en général, précédées d'une séance de préparation qui aboutit à la finalisation de l'ordre du jour de ces séances. Ces séances de préparation réunissent le Président du Bureau du COPIL et la Cheffe de projet. Elles ont eu lieu les 6 juillet, 20 juillet, 17 août, 21 septembre, 19 octobre et 28 novembre.

Des séances de préparation du Bureau du COPIL ont également lieu avec Mme Delphine Négrier, DGTL, en général une semaine avant. Des séances semblables ont lieu avec le canton de Fribourg en lien notamment avec l'élaboration des statuts de l'agglomération.

Séance du COPIL Agglo Rivelac

1 séance du COPIL a eu lieu le 7 octobre, en présence de la Conseillère d'Etat vaudoise Christelle Luisier et du Conseiller d'Etat fribourgeois, Didier Castella. Le budget de l'année 2021 a été adopté, à l'unanimité, par les membres du COPIL.

Séances techniques

Des séances avec les responsables techniques des communes vaudoises ont lieu dans le cadre, pour les communes de la Riviera vaudoise, de la Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT) (16 septembre) et pour les communes du Haut Lac de la Coordination intercommunale pour le développement et l'aménagement du territoire (COORIDAT) (9 septembre et 28 octobre).

Agglomération Rivelac a également participé à la séance de coordination Etat de Vaud/ Bureaux des agglomérations et des schémas directeurs organisée par la DGTL (4 octobre) ainsi qu'à la séance Canton de Vaud/ CODEV, en présence de la Conseillère d'Etat Christelle Luisier et du Conseiller d'Etat Philippe Leuba (19 novembre).

Listes

COPIL Agglomération Rivelac

Membres du COPIL

M. Dominique **Martin** - Syndic, commune de Blonay - Président
M. Damien **Colliard** - Syndic, commune de Châtel-Saint-Denis - Vice-Président
M. Pierre-Alain **Karlen** - Syndic, commune de Noville - Vice-Président
Mme Christelle **Luisier** - Cheffe du DIT, Etat de Vaud
M. Didier **Castella** - Directeur DIAF, Etat de Fribourg
Mme Arianne **Rouge** - Syndique, commune de Corsier-sur-Vevey
M. Fabrice **Neyroud** - Syndic, commune de Chardonne
M. Christian **Minacci** - Syndic, commune de Corseaux
M. Jean-Luc **Sansonnens** - Municipal, commune de Jongny
M. Alain **Grangier** - Syndic, commune de La Tour-de-Peilz
M. Christian **Neukomm** - Municipal, commune de Montreux
M. Dominique **Epp** - Municipal, commune de Saint-Légier - La Chiésaz
M. Jérôme **Christen** - Municipal, commune de Vevey
M. Ludovic **Sherif** - Municipal, commune de Veytaux
Mme Muriel **Ferrara** - Syndic, commune de Rennaz
M. Christophe **Lanz** - Syndic, commune de Roche
M. Dylan **Karlen** - Municipal, commune de Villeneuve
M. Philippe **Alibert** - Conseiller communal, commune d'Attalens
Mme Anne-Lyse **Menoud** - Syndique, commune de Bossonnens
M. André **Droux** - Syndic, commune de Granges
M. Stéphane **Dorthe** - Syndic, commune de Remaufens

Membres invités du COPIL et personnes invitées

M. François **Genoud** - Préfet du district de la Veveyse, Etat de Fribourg
M. Pierre **Imhof** - Chef de service, DGTL, Etat de Vaud

Mme Andreane **Jordan-Meier**, Cheffe de service, SPEI, Etat de Vaud
M. Jean-Baptiste **Leimgruber**, Responsable de l'unité « économie régionale », SPEI, Etat de Vaud
Mme Corinne **Margalhan-Ferrat**, Cheffe de projet, Agglomération Rivelac
M. Federico **Molina** - Chef de la division planification, DGMR, Etat de Vaud
Mme Delphine **Negrier** - Urbaniste, Cheffe de projet – DGTL, Etat de Vaud
M. Samuel **Russier**, Secrétaire général, DIAF, Etat de Fribourg
M. Bernard **Schmid**, Directeur, Promove
M. Norbert **Zufferey**, Directeur, Chablais Région

Membres du Bureau du COPIL Agglomération Rivelac

M. Dominique **Martin**, Syndic, commune de Blonay – Président
M. Jérôme **Christen**, Municipal, commune de Vevey
M. Damien **Colliard**, Syndic, commune de Châtel-Saint-Denis – Vice-président
M. Dominique **Epp**, Municipal, commune de Saint-Légier- La Chiésaz
M. Pierre **Imhof**, Chef de service, Direction générale du territoire et du logement, canton de Vaud
M. Christian **Minacci**, Syndic, commune de Corseaux
M. Christian **Neukomm**, Municipal, commune de Montreux
M. Pierre-Alain **Karlen**, Syndic, commune de Noville – Vice-président
M. Samuel **Russier**, Secrétaire général, Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts, canton de Fribourg
Mme Corinne **Margalhan-Ferrat**, Cheffe de projet, Agglo Rivelac

Membres du Groupe technique Agglomération Rivelac

Mme Corinne **Margalhan-Ferrat**, Cheffe de projet Agglomération Rivelac - Présidente
M. Christophe **Authier**, Chef du service urbanisme et travaux, commune de La Tour-de-Peilz
M. Simon **Bouiller**, Ingénieur, DGMR, Etat de Vaud
M. Thierry **Cachin**, Chef du service urbanisme et travaux, commune de Blonay
M. Julien **Cainne**, Chef de service, Direction de l'urbanisme, commune de Vevey
M. David **Ferrari**, Chef de service, BTI communes de Chardonne, Corseaux, Corsier-sur-Vevey et Jongny
M. Pascal **Genoud**, Ingénieur de ville, commune de Châtel-Saint-Denis
Mme Delphine **Négrier**, Urbaniste – Cheffe de projet, DGTL, Etat de Vaud
M. Ludovic **Sherif**, Municipal, commune de Veytaux
M. Roan **Vallat**, Chef de service, bureau technique, commune de Saint-Légier - La Chiésaz
Mme Lorraine **Wasem**, Cheffe de service, Service de l'urbanisme, commune de Montreux
M. Jean-Marc **Zeller**, Chef du service des travaux, commune de Villeneuve

Blonay, 31 mai 2021

Corinne Margalhan-Ferrat, Cheffe de projet Agglomération Rivelac